

MISSION LOCALE LANDAISE

***RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2001***



Perspectives 2002...

Le rapport d'activité 2001 revêt, cette année, un caractère tout particulier, puisqu'il correspond au 10^e anniversaire de la création de la Mission Locale Landaise. Cette association, créée en 1991 à l'initiative du Conseil Général des Landes et de son président Henri Emmanuelli a pour objectif, d'une part d'assurer une mission de service public dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes landais, et d'autre part d'agir au quotidien pour la construction et l'animation des politiques locales d'insertion.

Grâce à l'écoute des attentes et des préoccupations exprimées, la Mission Locale organise son action pour offrir à chaque jeune un appui et un accompagnement personnalisé.

Depuis sa création, ce sont plus de 22 000 jeunes landais qui ont été accompagnés pour rechercher un emploi ou une formation, accéder à un logement, régler un problème de santé, élaborer un projet, etc.

La Mission Locale apporte des réponses adaptées à l'ensemble des difficultés rencontrées, en donnant la priorité à l'insertion professionnelle, tout en permettant aux jeunes de régler leurs difficultés sociales.

Plus largement, la Mission Locale facilite le passage de l'école à la vie active.

Cette prise en charge globale lui permet de s'impliquer avec efficacité dans les divers programmes nationaux, régionaux, locaux. Si elle a toujours joué un rôle majeur dans la lutte contre les exclusions professionnelles et sociales des jeunes, elle cherche à prendre en compte la spécificité de chaque territoire et à répondre à leurs besoins.

En se dotant de moyens supplémentaires et en se structurant au plus près des lieux de vie des jeunes, là où se construisent les politiques de

développement local, elle a su adapter son organisation et son fonctionnement pour répondre aux conditions d'une démarche de service au public plus efficace.

Je me réjouis que l'identité et les compétences développées par la Mission Locale Landaise soient aujourd'hui reconnues par l'ensemble de nos partenaires et financeurs.

Nous pouvons légitimement être fiers de la confiance qui nous a été accordée en nous confiant la responsabilité du programme TRACE sur le département des Landes, ainsi qu'en nous proposant la co-traitance du Projet d'Action Personnalisé pour les jeunes demandeurs d'emploi.

Non seulement nous avons assuré avec succès la mise en œuvre du programme TRACE, avec les meilleurs résultats de placement en emploi d'Aquitaine, mais nous avons aussi réussi à construire avec les partenaires locaux une méthodologie d'intervention efficace et pérenne.

Cependant, nous devons poursuivre et amplifier notre action en direction des jeunes. Nous savons que si, ces dernières années, nombre d'entre eux ont pu trouver le chemin de l'emploi, d'autres ont vécu d'autant plus mal leur exclusion sociale et professionnelle.

Si l'augmentation de 7,4 % de l'accueil cette année reflète le renforcement de notre présence sur le territoire, ne faut-il pas l'analyser également comme une conséquence d'un ralentissement de la croissance et de la précarisation de l'emploi ?

Aussi, au-delà de la proximité d'intervention mise en œuvre grâce au projet de territorialisation, notre volonté est de privilégier une politique d'accompagnement et de suivi des jeunes de qualité et pour les années à venir, faire de la Mission Locale Landaise un outil adapté des politiques locales d'insertion.

*Jean-Claude Sescousse,
Président Délégué de la Mission Locale Landaise*

SOMMAIRE

<i>Points clés</i>	<i>p. 2</i>
<i>L'accueil des jeunes</i>	<i>p. 2</i>
<i>Le public reçu</i>	<i>p. 3</i>
<i>Les situations occupées par les jeunes</i>	<i>p. 4</i>
<i>Projets, Parcours, Accompagnements</i>	<i>p. 5</i>
<i>Projets</i>	<i>p. 5</i>
<i>Parcours</i>	<i>p. 6</i>
<i>Accompagnements</i>	<i>p. 7</i>
<i>Projets, parcours, accompagnements des jeunes les plus éloignés de l'emploi : les TRajets d'ACCès à l'Emploi</i>	<i>p. 8</i>
<i>Conclusion</i>	<i>p. 11</i>
<i>Orientations</i>	<i>p. 12</i>

POINTS CLÉS

L'accueil des jeunes

4188 jeunes en contact avec un conseiller : une progression de 7,4 % rapport à 2000.
2500 jeunes reçus individuellement par les animateurs des PIJ de la Mission Locale.

	2001	
	Jeunes en contact	Dont 1 ^{er} accueil
Arrondissement de Mont de Marsan	2385	925
Arrondissement de Dax	1803	819
Département	4188	1744

L'arrondissement de Mont-de-Marsan : 57 %
L'arrondissement de Dax : 43 %

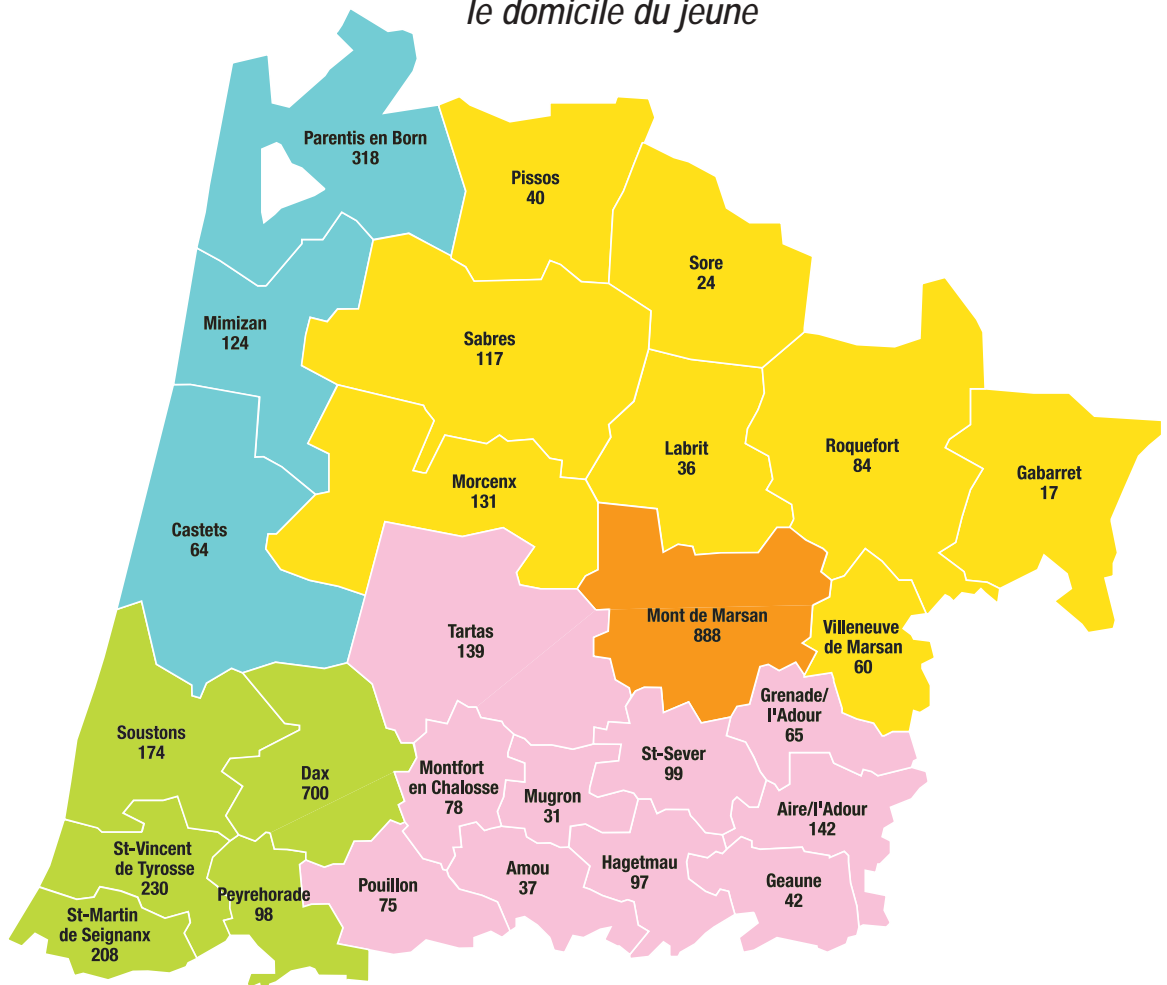
Les 6 sites territorialités

Parentis, Mimizan, Aire/l'Adour, Tarnos, Capbreton et Soustons représentent 32 % de l'accueil.

Les Pays

Pays Océan Adour : 33,7 %
Pays du Marsan : 21,2 %
Pays Chalosse Tursan : 19,2 %
Pays Haute Lande : 12,2 %
Pays Grands lacs : 12,1 %

Accueil 2001 selon le domicile du jeune



Départements limitrophes : 70 jeunes

Le public reçu

Les jeunes accueillis pour la première fois en 2001 (1744/4188) représentent 42 % de l'accueil, enregistrant ainsi une progression par rapport à 2000.

Outre les jeunes déjà suivis en 2000, une centaine de jeunes, déjà connus de la Mission Locale, ont repris contact avec un conseiller en 2001.

■ Sexe

Un public qui reste majoritairement féminin : 60,6 %.

Public reçu par sexe

	F	H	Total
TOTAL	2540	1648	4188

■ Niveaux

Une stabilité de la répartition des niveaux scolaires par rapport à 2000.

Niv. VI	Niv. Vb	Niv. V	Niv. IV	Niv. III et +	Total
411	692	1656	1116	313	4188

Les niveaux V et infra V restent les niveaux caractérisant le public accueilli.

65,9 % de notre public se situent dans ces niveaux, cependant, avec les jeunes nouvellement accueillis, on observe une élévation du niveau de formation (les niveaux V et plus égalent 77 %).

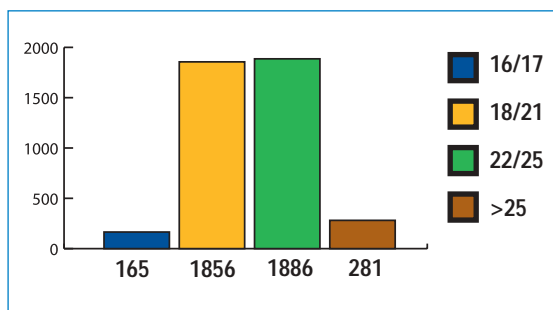
De manière générale, notre public apparaît peu qualifié techniquement. Les titulaires d'un CAP/BEP (22,1 %) et d'un niveau IV technique (12,2 %) représentent ensemble 34,3 % des jeunes accueillis.

La répartition des jeunes par niveaux de formation diffère peu entre les deux arrondissements bien que l'on observe davantage de jeunes diplômés de niveau IV technique sur l'arrondissement montois.

Les jeunes en 1^{er} accueil confirment cette tendance. Ils sont proportionnellement plus souvent diplômés par un diplôme de niveau IV (et particulièrement IV technique) que ceux de l'arrondissement dacquois, qui eux, sont plus souvent diplômés par un CAP/BEP.

■ Age

Un public à 90 % âgé entre 18 et 25 ans.



Les 18/21 ans et 22/25 ans sont représentés à part égale.

Une tendance au rajeunissement est amenée par les nouveaux accueils : 2/3 du public a moins de 21 ans, avec pratiquement 10 % de jeunes mineurs, tendance plus particulièrement vérifiée pour l'arrondissement de Mont-de-Marsan.

A contrario, 2/3 des jeunes déjà connus ont 22 ans et plus, 10 % de jeunes ayant plus de 25 ans.

■ Hébergement

2/3 du public hébergé par les parents pour 1/3 en hébergement autonome.

Localitaire	Famille	Autres foyers	Logement précaire	CHRS	Foyer FJT	Hôtel	Hébergé par amis	autres	TOTAL
1 026	2 714	66	137	13	50	5	80	97	4188

Accueillis par des structures d'hébergement d'urgence, par des amis, hébergés en hôtel ou en foyer, 7,2 % des jeunes connaissent la précarité du logement.

La situation vis à vis du logement est identique quel que soit l'arrondissement bien que l'on relève une proportion de jeunes hébergés en FJT plus élevée sur l'arrondissement dacquois doté de deux FJT.

■ Mobilité

55 % déclarent avoir une mobilité sur le canton et au-delà.

	Quartier/Arrondissement	Ville	Canton	Département	Départements limitrophes	Sans limite	Autre	Néant	TOTAL
TOTAL	34	692	1046	965	853	461	106	31	4188

	Néant	Auto-mobilité	Cyclo-moteur	Moto	Transport en commun	Transport scolaire	Vélo	Autre	TOTAL
TOTAL	1129	1841	523	16	364	6	218	91	4188

Cependant le pourcentage décroît au fur et à mesure que le niveau de formation baisse.

On soulignera une appréhension de la mobilité différente selon l'arrondissement de résidence.

Les jeunes de l'arrondissement dacquois se déclarent pour plus de la moitié d'entre eux (60 %) mobiles au-delà du canton, peu ne se restreignent qu'à la ville.

La moitié des jeunes de l'arrondissement montois arrêtent, quant à eux, leur mobilité à un périmètre cantonal voire communal.

En corrélation, les moyens de locomotion utilisés réduisent les possibilités de mobilité.

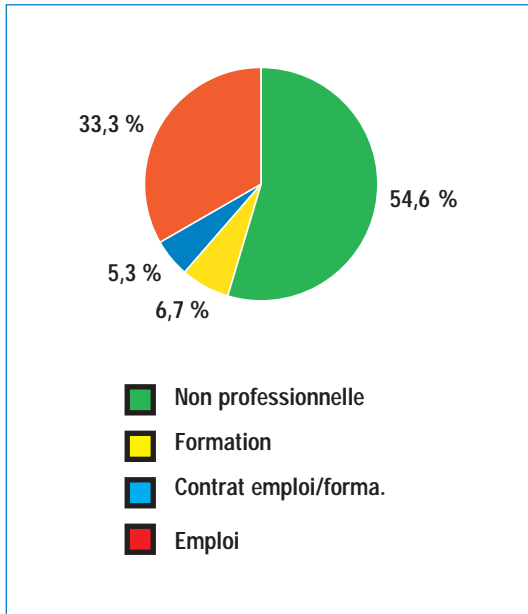
Si le nombre de jeunes possédant une voiture est identique entre les deux arrondissements, les jeunes de l'arrondissement montois sont plus nombreux à n'avoir aucun moyen de locomotion (1/3). Par ailleurs, ils ont moins souvent un cyclomoteur et utilisent peu les transports en commun.



Les situations occupées par les jeunes

45 % sont des situations professionnelles : formation, contrat emploi-formation, emploi.

Les solutions occupées



Les situations professionnelles qui se répartissent entre formation, contrat emploi-formation, emploi sont majoritairement des situations d'emploi. Ces dernières représentent 73,4 % des situations professionnelles.

26,6 % des situations professionnelles sont des situations comportant une alternance entre l'entreprise et la formation. 14,9 % sont des situations de formation, 7,5 % sont des situations de contrat emploi-formation. Celles-ci sont minoritaires et si l'on ne retient parmi elles que les contrats d'apprentissage et les contrats de qualification, leur minorité s'accroît.

55 % sont des situations non professionnelles, dont 90 % de situations de demandeur d'emploi.

La scolarité représente 6,4 % des situations, un nombre malgré tout égal à 619.

Un jeune, quel que soit l'arrondissement, a connu durant l'année une moyenne de 4 situations.

La multiplicité des situations s'explique à la lumière du nombre et de l'objectif des CDD.

Alors que les CDI sont au nombre de 1690, celui des CDD s'élève à 3700 et 54,6 % d'entre eux ont un caractère saisonnier ou intérimaire.

Bien que toutes situations confondues (professionnelles et non professionnelles), le nombre moyen de situations occupées par les filles et les garçons soit identique, on observe une plus grande instabilité des parcours pour les filles.

Les situations en lien direct avec l'emploi sont aussi nombreuses, les situations de CDI sont plus importantes que pour les garçons mais les CDI à temps partiel sont plus fréquents. Le nombre de CDD est plus élevé mais les CDD temps partiel sont sans comparaison possible plus présents.

On remarque leur accès aux contrats emplois-jeunes. Ils représentent pour elles 7 % des situations et seulement 4 % pour les garçons.

Enfin, alors que les jeunes hommes suivent des parcours de formation par le biais de contrat en alternance (50,2 %), les jeunes femmes sont engagées dans des étapes de formation par alternance (60 %).

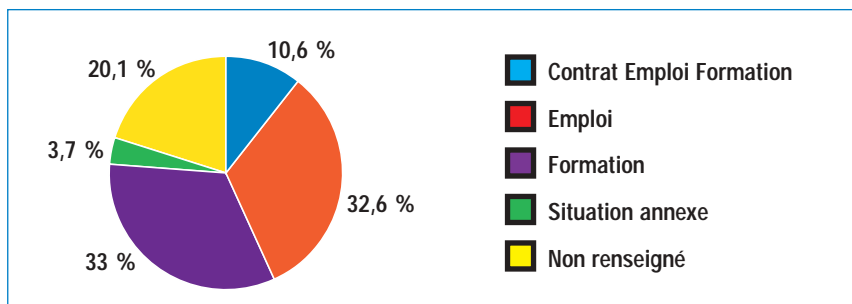


PROJETS, PARCOURS, ACCOMPAGNEMENTS

Projets

Dernière demande

	TOTAL
Contrat Emploi Formation	291
Emploi	897
Formation	908
Situation annexe	102
Non renseigné	554
TOTAL	2 752



Au 1^{er} accueil, la demande de formation est forte : 43 %. Elle est plus particulièrement posée par les jeunes filles alors que la demande d'emploi à 30 % est formulée de façon proportionnellement identique par les deux sexes. La demande de contrat emploi-formation émane plus particulièrement des garçons.

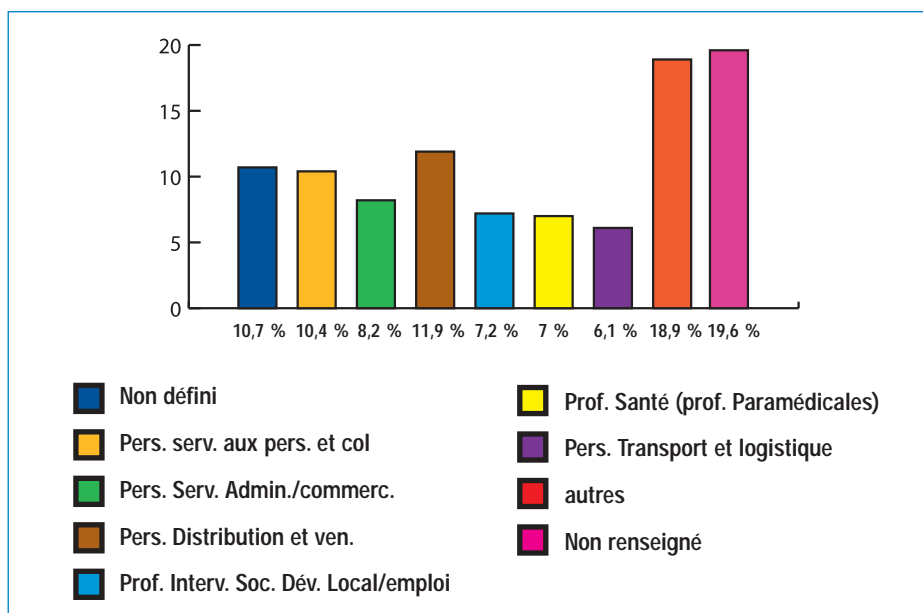
Cette évolution des demandes varie selon les niveaux scolaires : les niveaux VI et Vbis glissent d'une demande de contrat emploi-formation vers une demande emploi, les niveaux V d'une demande d'emploi vers une demande de formation. Les niveaux IV et plus restent sur leur demande initiale : formation pour les niveaux IV, emploi pour les niveaux III et plus.

Avec la dernière demande enregistrée, on voit fléchir la demande de formation, comme fléchit la demande de contrat emploi-formation, au profit de la demande d'emploi. Ce qui aboutit malgré tout à un équilibre entre demandes de formation et d'emploi.

Les choix professionnels énoncés ne se répartissent que sur quelques métiers et par ordre décroissant :

Dernier choix professionnel

	TOTAL
Non défini	295
Pers. serv. aux pers. et col.	285
Pers. Serv. Admin./commerc.	225
Pers. Distribution et ven.	328
Prof. Interv. Soc. Dév. Local/emploi	197
Prof. Santé (prof. Paramédicales)	194
Pers. Transport et logistique	167
autres	521
Non renseigné	539



Les métiers de la distribution et de la vente,
 - des services aux personnes et collectivités,
 - de l'administratif et du commercial,
 - des professions paramédicales,
 - de l'intervention sociale et du développement local,

Il faut noter non seulement la stéréotypie des choix, mais également leur permanence malgré l'évolution du parcours. Cela est plus particulièrement signifiant pour les filles. Les choix professionnels des garçons, le plus souvent non définis au 1^{er} accueil, évoluent vers les métiers du transport et de la logistique.

Outre la stéréotypie du choix selon le sexe, les niveaux de formation orientent les choix professionnels :

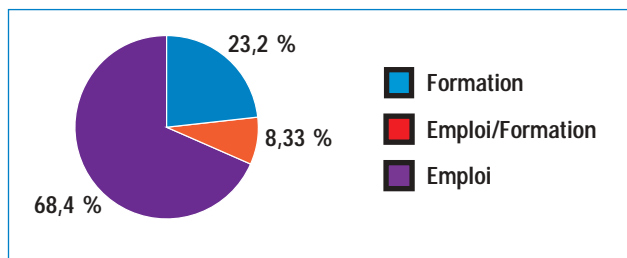
Les métiers de la distribution et de la vente : niveaux Vbis et V,
 - des services aux personnes et collectivités : niveaux Vbis et V,
 - de l'administratif et du commercial : niveaux IV et III & +,
 - des professions paramédicales : niveaux V et IV,
 - de l'intervention sociale et du développement local : niveaux IV et plus.

Parcours

De façon beaucoup plus importante que les années précédentes, les jeunes accèdent à l'emploi (+430 jeunes)

Les solutions mises en œuvre

	Nb d'entrées en mesure
Formation	914
Emploi/ Formation	328
Emploi	2692
TOTAL	3934



Les parcours ont donc été construits autour de l'emploi. Proportionnellement, les étapes de formation et de contrat emploi-formation sont moins nombreuses qu'en 2000.

Quelques traits marquants viennent caractériser les étapes de construction des parcours.

On relève une baisse très marquée de l'utilisation du CES (- 40 % par rapport à 2000), une utilisation en progression de l'offre apportée par les structures de l'insertion par l'activité économique, une inflation de l'utilisation des contrats en interim (+ 54 %), une augmentation réelle de l'utilisation du Contrat d'apprentissage (+ 40 %) et du Contrat de Qualification bien que de manière moins marquée (+ 18 %). En revanche, on enregistre une baisse de l'utilisation de la mesure formation, baisse accentuée par l'évolution de l'accueil.

914 étapes de formation ont été mises en œuvre, elles ont concerné 830 jeunes, soit 19,8 % du public accueilli en 2001. La solution formation concernait 22 % du public en 2000. On peut probablement relier ce fléchissement à l'utilisation plus importante de l'emploi dans la construction du parcours, particulièrement dans le cadre du programme TRACE mais également au propre choix du jeune qui, face à la possibilité d'une activité rémunérée, qui, souvent plus proche de son domicile, engendre moins de difficulté refuse d'intégrer une action de formation, soit la rompt pour accéder à un emploi.

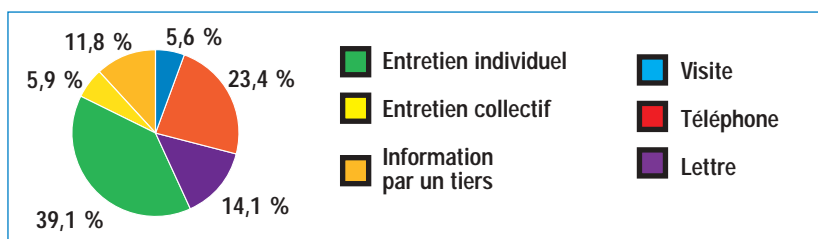
En effet, le rapport gain/coût d'une formation, formation souvent éloignée du lieu de vie dans un département comme les Landes, devient un élément important dans la réalisation ou non de cette phase. D'autre part, ce rapport gain/coût devient d'autant plus défavorable que viennent se greffer des retards de rémunération de plus en plus fréquents.



Accompagnements

16778 contacts, soit un nombre moyen de 4 contacts par jeune.

Les contacts



Les moyens participant à la réalisation du parcours demandent le plus souvent l'intervention du partenariat, que celui-ci soit interne ou externe.

Le partenariat est un constituant du travail de la Mission Locale. La complexité des situations rencontrées

Le nombre de contacts progresse par rapport à 2000. Cette augmentation s'explique par les effets de la politique de territorialisation menée par la Mission Locale Landaise depuis 2 ans, par la mise en œuvre du programme TRACE, programme caractérisé par un accompagnement renforcé, un suivi continu, mais sans doute faut-il voir également dans cette progression le besoin de sécurisation éprouvé par les jeunes face à la complexification des situations vécues.

Pour asseoir cette dernière hypothèse, notons que l'entretien de face-à-face est en nette progression par rapport à 2000 (45 %).

Cette place centrale le fait apparaître comme un moyen d'accompagnement à part entière de la construction du parcours d'insertion.

Il permet de faire un diagnostic précis de la situation, d'évaluer les atouts et les limites du jeune et de son environnement, de construire ensemble des réponses adaptées à sa demande et de les organiser dans le temps, il est le cadre du travail d'orientation, des techniques de recherche d'emploi mais il s'affirme de plus en plus dans une fonction d'aide.

Cela signifie que le conseiller Jeunes est en mesure de comprendre le problème dans les termes où il se pose pour le jeune dans son contexte personnel, de l'aider à évoluer personnellement vers l'adaptation qui lui convient. Ainsi s'agit-il de permettre au jeune de se prendre lui-même en charge.

Le contact direct peut également s'effectuer par téléphone. Le téléphone est la voie privilégiée du suivi de situation et de la mise en relation avec l'offre d'emploi.

Les contacts par courrier concernent le plus souvent l'information sur les modalités pratiques de mise en œuvre des actions prévues ainsi que le suivi de situation administratif.

À noter, la part des informations par un tiers (11,8 %) représentatives du suivi partenarial.

Des services essentiellement axés autour de l'utilisation des moyens nécessaires à la prise en charge des problèmes de ressources des jeunes (36 %) et de la mobilisation des compétences des partenaires intervenant dans la construction du parcours (53 %).

Services mobilisés

Services mobilisés	
Nombre de propositions Logement	198
Nombre de propositions Ressources	1046
Nombre de propositions Vie sociale	47
Nombre de propositions Partenariat	1715
Nombre de propositions Santé	113

par le jeune amène à un travail basé sur la transversalité des compétences. Cette transversalité s'exerce avec l'ensemble des acteurs présents sur le territoire et en mesure d'intervenir sur les plans sanitaire, social, professionnel et économique. Citons pour illustrer et sans exhaustivité : la CPAM, les Points et Pôles Santé, les services sociaux communaux ou départementaux, les associations caritatives, l'ANPE, les Points Relais, les Points Emploi, les structures intervenant dans l'insertion par l'activité économique, les organismes de formations, le CIBC, le CIO, les CHRS, les FJT, etc. mais également les élus, les chambres consulaires, etc.

De même, les conseillers Jeunes peuvent avoir recours aux ressources internes développées par la Mission Locale, notamment les Points Information Jeunesse de Dax et de Mont de Marsan.

Ces ressources apportent leurs compétences spécifiques en complémentarité du travail d'élaboration du parcours d'insertion professionnelle mené par le conseiller Jeunes.

Les compétences d'information et de documentation des PIJ ont été mobilisées pour environ 200 jeunes.

Celle des services ouverts dans le domaine de l'emploi (information et mise en relation sur l'offre d'emploi, information et mise en relation avec les prestations ANPE, montage de dossier AREF, ARAF, aide à la mobilité, résolution de problèmes administratifs entre l'ANPE et l'ASSEDIC, méthodologie de recherche d'emploi...) pour environ 350 jeunes.

Mobilisant ce partenariat, le conseiller procède bien à une démarche d'accompagnement basé sur la transversalité des compétences et non seulement à une seule orientation vers le partenaire pertinent.

Prise en charge des difficultés pécuniaires (FAJ essentiellement)

La mobilisation d'un soutien financier est toujours décisive dans le parcours.

Sans ce coup de pouce, nombre de jeunes ne pourraient voir leur situation évoluer favorablement : accéder ou se maintenir en emploi ou en formation, se qualifier, se diplômer, accéder ou se maintenir dans le logement, acquérir les moyens de la mobilité, etc.

La quasi totalité des questions pécuniaires ou de subsistance trouvent leur réponse dans l'ensemble des dispositifs ou des partenariats existants : le Fonds d'Aides aux Jeunes avec ses multiples finalités, le Fonds de Solidarité Logement, le Loca pass, le Fonds d'Aide aux Impayés pour les plus utilisés sans oublier les fonds d'urgence délivrés par les associations caritatives, les colis alimentaires...

Ce recours accru en 2001 aux différentes aides situe donc la faiblesse du revenu des jeunes, leur niveau de ressources qui est à mettre en lien avec le type de situation qu'ils rencontrent dans leur parcours d'insertion.

Leur utilisation témoigne autant de la nécessité de soutenir les frais produits par la mise en œuvre d'une étape du parcours, que de l'urgence d'une situation, que de l'incapacité d'intervention des familles.

Elle les renvoie à la nécessité de recourir à un tiers pour assumer leurs besoins, pourtant faut-il résumer la progression des demandes au seul besoin d'une réponse mécanique à un manque matériel ? De quel besoin plus intime parle-t-elle ?

Projets, Parcours, Accompagnements des jeunes les plus éloignés de l'emploi, les TRajets d'ACcès à l'Emploi

Institué par la loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions, le programme TRACE affirme le droit à l'emploi pour les jeunes en grande difficulté.

Par un parcours individualisé défini comme un TRajet d'ACcès à l'Emploi d'une durée de 18 mois, l'accès à l'emploi durable (CDD > 6mois, CDI) est visé.

Les parcours, soutenus par un accompagnement personnalisé, renforcé et continu, s'appuient sur les compétences de la Mission Locale et celles de ses partenaires (Centre ALFA, FJT Tarnos, ACCES), nommés opérateurs externes.

Nombre de jeunes bénéficiaires du programme TRACE depuis le lancement du programme (du 1^{er} sept. 1999 au 25 déc. 2001)

	Arrondissement Mont de Marsan				Arrondissement Dax				TOTAL département
	Mission Locale	ACCES	Centre Alfa	TOTAL	Mission Locale	ACCES	FJT	TOTAL	
1999	15	13	20	48	15	11	13	39	87
2000	122	31	25	178	91	32	17	140	318
2001	99	8	11	118	92	13	10	115	233
TOTAL	236	52	56	344	198	56	40	294	638

638 jeunes bénéficiaires depuis le lancement du programme, soit 15 % du public accueilli. 68 % accompagnés par la Mission Locale en tant qu'opérateur interne.

Des jeunes âgés de 18 à 25 ans. Comme pour le public accueilli en 2001, les 18/21 ans et les 22/25 ans sont représentés à part égale.

Une tendance à la représentation à part égale des hommes et des femmes, malgré une légère prédominance des femmes (53 %), mais bien inférieure à la moyenne du public accueilli.

Un public à 90 % de niveau V et infra V ; à 10 % de niveau IV.

Nombre de jeunes sortis depuis le lancement du programme (du 1^{er} sept. 1999 au 25 déc. 2001)

	TOTAL département
Emploi durable	157
Autres sorties vers l'emploi au bout de 18 mois	17
Sans solution au bout de 18 mois	49
Abandon	82
Autres sorties	36
TOTAL	341

■ TRACE, une obligation de résultat : l'emploi durable.

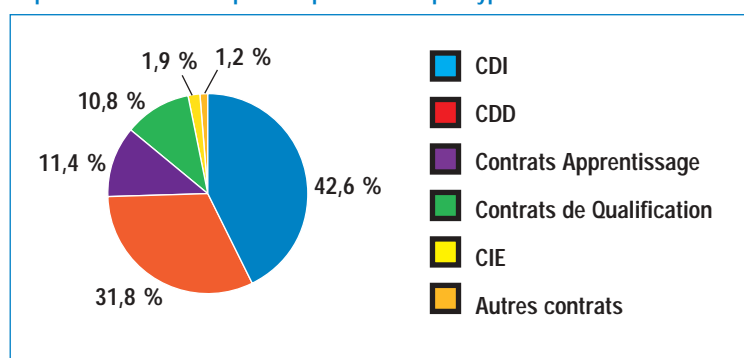
Au niveau national, les sorties pour emploi représentent 42,1 % des sorties et 48,9 % au niveau régional.

Les sorties pour emploi dans les Landes représentent 51 % des sorties. Soulignons les résultats obtenus par la Mission Locale en tant qu'opérateur : 58 % des jeunes suivis ont été conduits à l'emploi durable.

L'accès à l'emploi durable se réalise le plus souvent par un CDI (42,7 %).

Il faut noter que la Mission Locale, en tant qu'opérateur interne, signe 49,3 % des CDI, 70 % des CDD, 94 % des contrats d'apprentissage et 53 % des contrats de qualification.

Répartition des sorties pour emploi durable par type de contrats



■ TRACE, une obligation de résultat : l'implication du partenariat local.

Dans le souci permanent de se situer au plus près du territoire, la Mission Locale Landaise a fait le choix d'une organisation originale.

Le parcours débute avec l'engagement volontaire et contractualisé du jeune et de son référent pour l'atteinte d'un objectif élaboré en concertation, qui vise l'accès à l'emploi durable et se construit avec l'adhésion du jeune aux moyens proposés.

La méthode de construction du parcours traite avec plusieurs principes : le référent, la demande du jeune, l'évaluation des besoins, la définition des priorités, des étapes, la définition des moyens, le suivi, l'évaluation.

Cependant, la démarche qui soutient la conduite du parcours prend en compte la personne dans sa globalité et dans son histoire de vie, elle doit donc traiter avec l'incertitude et l'imprévisible. C'est pourquoi les TRrajets d'Accès à l'Emploi ne peuvent être une combinaison de moyens s'articulant de manière linéaire pour aboutir à l'emploi durable au terme de 18 mois d'un accompagnement renforcé.

Le parcours se trouve déterminé par les interactions entre la personne, son environnement, la méthode utilisée et le professionnalisme développé.

Sans relativiser l'importance de la technicité déployée pour accompagner les parcours, les caractéristiques de l'environnement apparaissent comme des facteurs forts dans l'atteinte de l'objectif d'emploi durable tant la mobilité des jeunes se restreint à leur espace immédiat, que cet espace soit l'espace temporel ou géographique.

La réalisation du parcours est donc étroitement liée à l'offre d'insertion locale. A partir de ces constats, la nécessité d'agir au plus près des jeunes et du territoire s'impose.

Les territoires sont riches d'acteurs et de compétences, pourtant leurs interventions appartiennent à des logiques différentes constituant ainsi un système diffus, complexe, qui perd en efficacité.

La mise en place de comités de repérage et de suivi locaux répond à ce souci de concourir à l'association à l'échelle d'un territoire des outils, des compétences, des savoir-faire des acteurs de l'insertion.

Aussi, ces comités développent-ils plusieurs fonctions :

- **Le repérage**, à savoir l'identification et l'orientation par les partenaires des jeunes vers le programme.
- **Le suivi**, c'est-à-dire l'expression d'un bilan sur le parcours des jeunes, l'apport des réponses, des éclairages sur la situation du jeune, le travail sur une situation de jeune qui demanderait une complémentarité de compétences.
- **Le diagnostic**, soit la participation à la mise en place d'un système d'informations qualitatives relatives à la connaissance du public et des difficultés qu'il rencontre au plan local, la participation à l'élaboration d'axes de réflexion et de propositions.

En 2001, 7 comités (Mont-de-Marsan, Dax, Parentis, Mimizan, Aire/Adour, le Seignanx, Maremne côte sud), animés par le conseiller jeune en charge du secteur, participent à la construction d'une stratégie efficace en faveur des jeunes les plus en difficulté. Ils réunissent les acteurs locaux, les techniciens présents sur le territoire mais également les élus.

Les bons résultats d'accès à l'emploi peuvent-ils être liés à cette approche qui se veut exigeante sur les conditions d'accueil - proches du lieu

de vie, la qualité du diagnostic - global, sur la mise en place d'un travail en réseau souhaitant organiser la cohérence et l'efficacité de l'accompagnement ?

Si dans l'ensemble, les Comités de Repérage et de Suivi jouent un rôle facilitant dans la réalisation des parcours d'insertion sociale, on peut regretter la faiblesse de leur implication dans la réalisation du parcours d'insertion professionnelle.

En aucune façon le parcours n'est soutenu par une dynamique structurant les partenaires intervenant dans le champ de l'emploi en faveur du public en difficulté.

Outre l'organisation d'un partenariat en comité de repérage et de suivi, l'implication locale s'exprime au travers d'actions.

■ Les actions menées

Rapport les jeunes et l'emploi

Représentations sur les jeunes en difficulté face à l'emploi, représentations croisées entre les partenaires, les opérateurs et les jeunes.

Enquête logement - Zone Montoise

Étude action pour faire évoluer l'offre d'hébergement temporaire pour les jeunes femmes sur l'agglomération montoise en vue de faciliter leur accès au processus de formation.

L'objectif de l'action est de connaître l'offre de logement temporaire à destination du public en difficulté et notamment des jeunes femmes sur l'agglomération de Mont de Marsan et d'identifier des pistes d'évolution pour une mise en cohérence de l'offre avec les autres moyens de l'insertion

Les Mercredis de l'apprentissage - Arrondissement de Mont de Marsan

Donner une information générale et objective sur le contrat d'apprentissage et les différents secteurs d'activité couverts (modalités, procédures, droits et devoirs de l'apprenti, droits et devoirs de l'employeur, ...).

Permettre à des jeunes de choisir volontairement une qualification par le biais du contrat d'apprentissage.

Permettre à des jeunes, ayant choisi le contrat d'apprentissage, de bénéficier d'un accompagnement approfondi et renforcé leur donnant la possibilité de constance sur la durée.

Résultats :

8 thèmes ont été développés en réunion d'information collective :	9 structures ont apporté leur contribution :
● Le contrat d'apprentissage	● Chambre de Commerce et d'Industrie
● Coiffure/esthétique/métiers de bouche	● Chambre de Métiers
● Secrétariat	● Chambre d'Agriculture
● Hygiène et propreté	● E .P.M. Mont-de-Marsan
● Vente/distribution/hôtellerie/tourisme	● C.F.A. Gustave Eiffel de BORDEAUX
● Bâtiment	● INHNI – C.F.A. Propreté Pessac
● Agriculture et bois	● C.F.A. Dax
	● C.F.A. Morcenx
	● C.F.A. Seyresse

308 jeunes ont été invités à ces rencontres, 84 jeunes ont été présents.

Les apports dans la construction du parcours d'insertion professionnelle : au 31/12/01 : 4 jeunes sont en Contrat d'Apprentissage, 5 jeunes sont en CDI, 4 jeunes en CDD, 4 jeunes sont en formation, 1 jeune en Contrat Emploi Solidarité.

Accompagnement concerté des jeunes sur l'entrée logement - Zone du Seignanx

Favoriser la réalisation du parcours d'insertion des jeunes logés au Foyer des Jeunes Travailleurs.

Faciliter la résolution des problématiques de logement pour les jeunes reçus à la Mission Locale.

Résultats : En 2001, 17 jeunes accompagnés par la Mission locale ont bénéficié d'un hébergement au Foyer des Jeunes Travailleurs de Tarnos. 8 de ces jeunes ont intégré le programme TRACE.

Mise en fonctionnement d'un réseau local d'entreprises citoyennes - Zone de la Communauté de Communes Marenne Adour Côte Sud en collaboration avec le CLE de Tyrosse

Constituer un réseau d'entreprises susceptible d'intervenir ponctuellement à différentes étapes du parcours du jeune sur plusieurs niveaux : vérification du projet professionnel, visite d'entreprises, information sur les critères d'embauche, rencontre avec les employeurs, découverte de métiers...

Résultats :

- 450 entreprises ont été sensibilisées par un questionnaire,
- 140 entreprises ont répondu,
- 46 ont été rencontrées en entretien afin de préciser leur possibilité d'intervention sur le réseau.
- 175 jeunes ont été informés de la démarche,
- 54 jeunes ont bénéficié d'un emploi
- ou d'une période (immersion, stage dans le cadre d'une formation...) dans une entreprise du réseau.
- 10 ateliers emploi ont été mis en œuvre,
- 141 jeunes se sont vus proposer la participation à un atelier,
- 86 jeunes se sont inscrits,
- 28 jeunes ont participé.

Le Foyer des Jeunes Travailleurs de Tarnos et la Mission Locale Landaise, acteurs du Fonds d'aide aux jeunes - Zone du Seignanx

Favoriser l'émergence de réponses collectives, par une analyse croisée des demandes exprimées auprès du fonds et d'autres financeurs potentiels.

Faciliter l'analyse des demandes individuels par les membres de la commission.

Assurer la cohérence des réponses apportées collectivement dans le parcours du jeune.

Résultats et perspectives :

Le portage collectif des dossiers de demande individuels permet une fidélisation des élus dans leur participation aux commissions. En effet, l'explicitation d'une problématique autour d'une demande individuelle favorise l'illustration des difficultés collectivement rencontrées par une partie de la jeunesse du territoire.

Les analyses portées en 2001 sur la nature des demandes exprimées par les jeunes auprès des commissions, sont venues renforcer un travail engagé par le Comité de Bassin d'Emploi sur les questions de la mobilité.

En concertation avec le F.J.T. de Tarnos, la Mission Locale a introduit une réflexion sur la mise en œuvre d'une action collective visant à favoriser la mobilité des jeunes sur le territoire.

Cette action est travaillée actuellement au sein de la cellule d'animation du PLIE. Elle pourrait engendrer la création, par un jeune, d'une activité nouvelle s'intégrant au dispositif INTERSTICES* dans lequel nos deux structures sont également associées.



* INTERSTICES : Programme visant à mobiliser les jeunes dans le cadre du développement local, à mettre en œuvre des méthodes stimulant la créativité des jeunes, la capacité d'expérimentation dans une dynamique d'itinéraire vers la maîtrise de l'activité créée, à développer des services locaux apportant une réponse aux besoins et aux demandes des habitants.

CONCLUSION

Quelle caractérisation des jeunes en démarche d'insertion, le prisme des données chiffrées concernant le public accueilli et les moyens mobilisés renvoie-t-il ?

Les sociologues remettent en question le repère arithmétique 15-25 ans pour définir la notion de jeunesse.

Bien que le public visé par la Mission Locale soit borné par le critère 16-25 ans, on peut soutenir la pertinence de la mise en question.

En effet, si l'on constate pour les jeunes reçus pour la première fois en 2001, une progression des jeunes mineurs, on lit pour les jeunes dont l'accompagnement a débuté avant 2001 un « vieillissement ».

Nous pouvons supposer, au travers de l'évolution observée, cette période de plus en plus longue aux deux extrêmes dont parlent les spécialistes de l'observation de la jeunesse.

D'une part, on repère l'augmentation de la proportion des jeunes mineurs pour lesquels on lit la précocité du souci de l'itinéraire d'insertion pour certains ou l'urgence de l'indépendance pour d'autres et d'autre part, on perçoit dans l'augmentation de la proportion des plus de 25 ans, les effets du retardement de l'entrée dans une situation stabilisée.

Ce processus d'allongement « ne met-il pas en cause l'idée même de parcours ? » interroge le rapport *Jeunesse, le devoir d'avenir réalisé* par le Commissariat Général du Plan, commission présidée par Dominique Charvet.

Les chronologies heurtées, le caractère temporaire des situations, l'étirement de la période vers l'autonomie autorisent le questionnement du concept de parcours comme enchaînement raisonné, structuré, cohérent.

Les contrats à durée déterminée, des missions intérimaires, les contrats en alternance, la formation en alternance, les périodes de chômage rendent le processus d'entrée en emploi stable, l'accès à l'autonomie pour le moins complexe et aléatoire.

Certes le discours est globalisant, quasiment stigmatisant mais rappelons-nous qu'en 2001, le nombre moyen de situations connues par un jeune s'élevait à 4.

Le caractère aléatoire du processus se traduit par des allers-retours qui dépassent la situation professionnelle, on retrouve les allers-retours dans la situation d'hébergement.

En outre, les débuts dans la vie active sont d'autant plus fluctuants pour les jeunes filles. Alors qu'elle sont plus souvent qualifiées, les itinéraires vers l'emploi sont plus incertains et orientés vers la précarité que ceux des jeunes-hommes : les CDI et CDD à temps partiel, les CES, la formation sont leur lot.

Derrière ces situations, en filigrane, on devine la problématique des métiers masculins et des emplois féminins, problématique que les choix professionnels formulés rendent d'autant plus lisibles.

Alors que les choix professionnels masculins évoluent au fil du parcours pour s'adapter au marché du travail, les choix féminins restent centrés, sans remise en question sur un éventail restreint au secteur tertiaire.

Bien que les situations occupées par les jeunes filles paraissent moins qualifiantes que celles des jeunes hommes, les itinéraires des uns et des autres sont construits d'un enchevêtrement de situations sans linéarité mais récurrence.

Les difficultés en revanche se cumulent et s'enchaînent. Les demandes d'accompagnement financier progressent.

Quels sont les impacts de tels itinéraires ? Comment dès lors organiser une démarche de projet ?

Le projet se développe dans un contexte de situations plus ou moins contraignantes par un sujet plus ou moins libre du fait de ses ressources intellectuelles, culturelles, de son réseau.

Pour les jeunes dotés de ressources, ces itinéraires-là participeront à la définition du projet d'insertion, du projet de vie.

En revanche, pour les jeunes plus fragiles, la précarité générera des tensions psychiques, un mal être, des situations d'urgence et ce d'autant plus que viendront s'enchevêtrer les événements touchant leur entourage proche.

C'est ainsi que la dépendance à l'autre, la famille, l'institution, l'aide, l'immédiateté peut s'installer, que la mobilité géographique ou psychologique s'en trouve limitée. L'horizon temporel et géographique se réduit.

Comment dès lors organiser avec le jeune une démarche de projet ? « Le temps constitue l'espace des possibles pour peu qu'il soit aménagé sur le moyen ou le long terme ; c'est dire qu'un projet pensé sur le trop court terme, voire dans l'immédiat, avoisine l'impossibilité ; car dans le court terme, tout est contrainte » déclare Jean-Pierre BOUTINET et il ajoute « d'où l'intérêt pour l'acteur qui projette de se constituer un horizon temporel suffisamment reculé pour penser non un espace contraignant, mais un espace variable ; c'est une telle possibilité qui n'existe pas chez la personne en situation trop précaire. »

Les demandes d'aide financières vont croissant, mais également le nombre de contacts et le nombre d'entretiens de face à face.

Bien que la demande à caractère professionnel (emploi, formation, contrat emploi / formation) soit la clé de la rencontre avec la Mission Locale, l'objectif structurant également, bien que la demande financière se fasse plus aiguë, le besoin semble se situer ailleurs. Les conseillers jeunes s'accordent à y lire un besoin d'écoute. Nous pourrions le formuler également en besoin de sécurisation. Le moyen concret mis en œuvre tout autant que la qualité de la relation créée y répondent.

La progression des entretiens de face à face démontre que l'entretien est à part entière un moyen de l'accompagnement.

Il apparaît alors comme une relation professionnelle. Ni diagnostic, ni bilan, il relève d'une démarche d'aide visant à permettre l'ajustement personnel du jeune à une situation problématique.

L'ancrage dans le local de ces jeunes les plus fragiles peut sembler être un assujettissement mais il représente surtout un facteur de prévention contre la marginalisation.

Ce facteur sera d'autant plus décisif que le travail en réseau à l'échelon local existera.

Cette démarche s'organise dans les territoires. Nous avons développé l'organisation mise en œuvre dans le cadre de TRACE, mais d'autres exemples pourraient venir l'illustrer : participation au Plan d'Action Local, participation au Contrat de Ville de l'agglomération montoise – groupe de travail emploi, PLIE et CBE du Seignanx, Chantier d'insertion de Tartas, Qui fait quoi ?, Equipe Référence Unique à Plusieurs...

Être au plus près du territoire, c'est aussi mener une démarche de diagnostic : autour du logement (commission nationale, complémentarité de compétences entre FJT et Missions Locales), des besoins en formation des jeunes (Structure Pilote), pour la contribution technique à la création d'un espace emploi (Communauté de Communes de Mugron), Recherche action « Insertion sociale et professionnelle des femmes de l'arrondissement montois » (Centre Ressources de la Nouvelle Chance)...

ORIENTATIONS ET AXES DE TRAVAIL 2002

La Mission Locale Landaise, un observatoire départemental de l'insertion des jeunes

À travers la base de données PARCOURS, la Mission Locale Landaise est amenée à travailler sur les différentes commandes et projets d'insertion.

Pour le compte de l'État, analyse de l'activité et des publics concernés par les dispositifs de droit commun.

Pour la Région, dans le cadre de sa mission de mise en œuvre du Programme Régional de Formation, par son analyse du public et son travail de remontée des besoins de formation.

À la demande de certaines collectivités locales, dans le but de conduire des diagnostics de territoire, voire de monter des projets de territoire.

TRACE 2002, un programme renforcé et élargi

Le programme TRACE fait l'objet d'une appréciation globalement positive, y compris chez les jeunes qui en bénéficient. Il a permis une mobilisation sans précédent des partenaires autour de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté. C'est pourquoi le programme va être développé à partir de 2002 afin que notamment les jeunes en rupture sociale puissent en bénéficier.

La Bourse d'Accès à l'Emploi : un dispositif de sécurisation des parcours TRACE

Au 1^{er} janvier 2002, les jeunes engagés dans TRACE bénéficieront d'une aide d'un montant pouvant aller jusqu'à 900 euros par semestre. L'objectif est de donner aux jeunes une garantie de ressources minimales tout au long du parcours d'insertion. La Mission Locale Landaise aura en charge, en tant que pilote du programme TRACE, de sa mise en œuvre sur le département.

La co-traitance du PAP ND

Dans le cadre de la mise en œuvre du PARE, l'ANPE a décidé de confier aux Missions Locales le soin d'assurer l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi dans leurs démarches d'insertion professionnelle.

La Mission Locale Landaise a signé une convention avec la Direction Régionale de l'ANPE pour le suivi et l'accompagnement de 415 jeunes vers l'emploi.

Cette complémentarité de compétences recherchée par l'ANPE doit nous permettre de poser les bases d'une collaboration plus efficace, tout en préservant la spécificité de chacun.

Le Centre Ressources de la Nouvelle Chance

La Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le Conseil Régional d'Aquitaine ont confié à la Mission Locale la responsabilité de mener une expérimentation portée sur la création et l'animation d'un réseau d'acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, susceptible d'échanger et de mutualiser leurs expériences professionnelles dans le but d'améliorer l'insertion des publics touchés par l'exclusion.

La poursuite de la territorialisation

Le projet de développement de la Mission Locale Landaise repose sur sa volonté d'offrir aux communes du département un outil et un service de proximité, plus efficace et mieux adapté aux réalités de terrain.

Aussi l'association poursuivra son implantation par l'ouverture de nouveaux bureaux et lieux de permanence, dans l'objectif de mieux couvrir le département.

2002, le développement de la professionnalisation des équipes

Les situations de plus en plus complexes rencontrées par les jeunes, la démarche de territorialisation, présupposent des compétences de diagnostic et d'accompagnement affirmées ainsi que la maîtrise du travail en réseau.

La Mission Locale Landaise mettra en œuvre les moyens visant à qualifier ces pratiques professionnelles.



VOTRE COMMUNE S'ENGAGE !

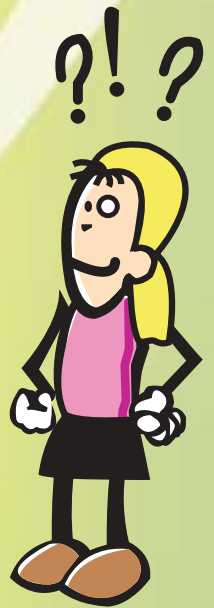


« **Construisons ensemble
une place
pour tous les jeunes** »

**Accompagnement personnalisé
des jeunes de 16 à 25 ans**

- ⇒ pour s'informer
- ⇒ pour choisir un métier
- ⇒ pour dynamiser la recherche d'emploi
- ⇒ pour soutenir un projet
- ⇒ pour accéder à une formation

- ⇒ Un accueil de proximité
- ⇒ Un lieu d'écoute
- ⇒ Un conseiller ressources



3000 POINTS D'ACCUEIL
EN FRANCE

38 rue Victor Hugo - 40000 MONT DE MARSAN

Tél : 05 58 46 61 80 - Fax : 05 58 46 61 81

direction@mission-landaise.asso.com

www.mission-landaise.asso.fr



Les communes adhérentes
à la Mission Locale landaise